2013 en chiffres

Réalisations budgétaires

Compte consolidé de l'Établissement

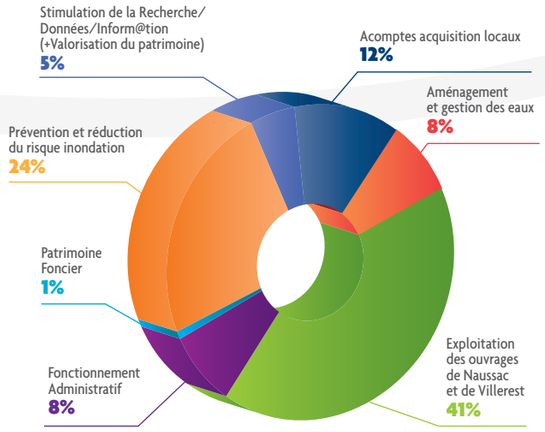

En chiffres ...

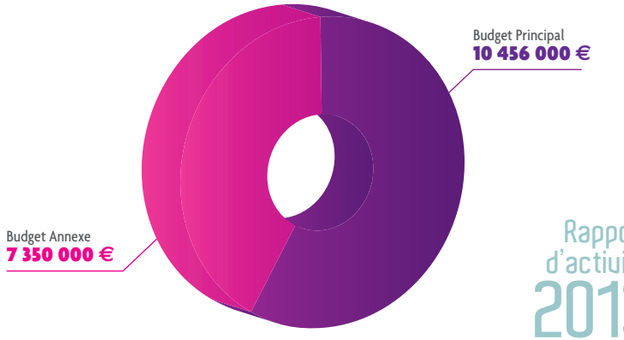

Rapport d'activité 2013
ETABLISSEMENT PUBLIC Loire

ETABLISSEMENT PUBLIC Loire

Un outil des collectivités
au service du développement
durable de la Loire et ses affluents

2 quai de Fort Alleaume - CS 55 708
45057 - ORLEANS CEDEX
Tél : 02 46 47 05 21
Fax : 09 70 65 01 06
Mail : direction@eptb-loire.fr

www.eptb-loire.fr

www.goodby.fr - Crédits photos : Établissement Public Loire, © Eric BRIN, © Jean-François SOUCHARD - Images de Loire

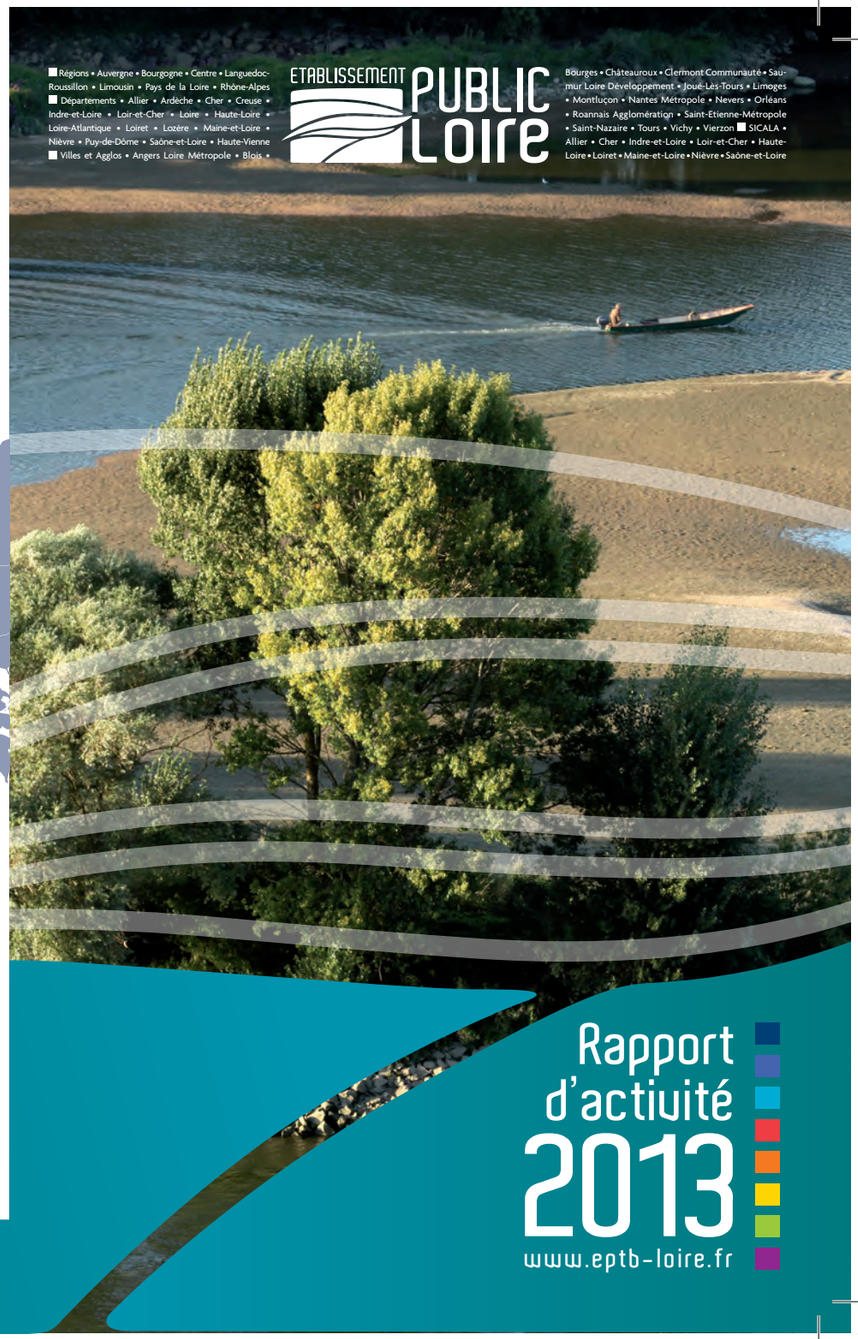

Rapport d'activité 2013

www.eptb-loire.fr

Sommaire

MOT DU PRÉSIDENT

FAITS MARQUANTS

EXPLOITATION DES OUVRAGES

PRÉVENTION & RÉDUCTION DU RISQUE INONDATION

STIMULATION DE LA RECHERCHE/ DONNÉES/INFORM@TION

AMÉNAGEMENT & GESTION DES EAUX

PATRIMOINE & DÉVELOPPEMENT

Webkey

RAPPORT ACTIVITÉ 2013

3 MOT DU PRÉSIDENT

4 FAITS MARQUANTS

5 OBJECTIFS & MISSIONS DE L'ÉTABLISSEMENT

9 EXPLOITATION DES OUVRAGES

21 PRÉVENTION & RÉDUCTION DU RISQUE INONDATION

41 STIMULATION DE LA RECHERCHE/ DONNÉES/INFORM@TION

49 AMÉNAGEMENT & GESTION DES EAUX

57 PATRIMOINE & DÉVELOPPEMENT

63 AUTRES ACTIONS

69 ANNEXES

FAITS MARQUANTS

Mars

Lancement de la « e-loire.tv », le webzine de l'Établissement

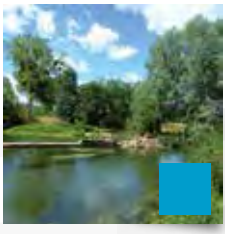

Mars

Décision du portage de la mise en œuvre du SAGE Yèvre-Auron

Mai

Printemps particulièrement humide au barrage de Villerest

Septembre

7ème Rendez-vous annuel entre la communauté scientifique et les gestionnaires du bassin de la Loire et ses affluents

Octobre

Élection de Jean-Pierre LE SCORNET à la présidence de l'Établissement

Novembre

Concertation dans le cadre du projet de réserve naturelle régionale « Haute vallée de la Loire »

Novembre

Exercice de sécurité civile « inondation » de grande ampleur sur 37 communes du Cher et de la Nièvre

Novembre

Déménagement de l'Établissement dans les locaux de l'ancienne école d'artillerie d'Orléans

Décembre

Réduction de la vulnérabilité aux inondations des activités économiques : plus de 2.000 diagnostics et 450 entreprises intéressées par la mise en place de mesures

MOT DU PRÉSIDENT

Chères et chers collègues,

Je vous invite à découvrir, dans ce rapport, l'activité de l'Établissement public Loire pour l'année 2013. Celle-ci témoigne de son engagement constant au service des collectivités de la Loire et ses affluents, au premier rang desquelles figurent nos cinquante collectivités membres : régions, départements, grandes villes, agglomérations et syndicats intercommunaux.

Plus largement, ce rapport rend compte de la bonne exécution des décisions que nous avons prises ensemble - dans la quasi-totalité des cas à l'unanimité - au bénéfice des territoires ligériens, de leurs acteurs et de leurs habitants. Des têtes de bassin à la Loire estuarienne, les actions mises en œuvre dans le cadre des missions confiées par nos collectivités membres et des dispositifs contractuels, ont concerné l'ensemble du bassin. Ce rapport vous permettra, ainsi qu'à tous nos partenaires, de vérifier concrètement l'utilité de ces cadres conventionnels sur le plan territorial et opérationnel. Dans un contexte où les incertitudes dominent, l'Établissement aura une nouvelle fois mené avec détermination l'ensemble de ses missions. La réalisation de ces dernières aura été facilitée par l'important travail de concertation mené au plan technique par les services avec leurs homologues, également par une capacité d'adaptation aux circonstances. Celle-ci résulte d'un important travail de veille qui facilite l'anticipation d'évolutions parfois majeures et d'une rigueur dans la gestion des moyens mis à notre disposition. L'appréciation portée en 2013 par la chambre régionale des comptes sur la gestion de l'Établissement témoigne des efforts déployés et des progrès réalisés ces dernières années.

L'année 2013 est une année de référence. Elle marque la fin de la période contractuelle 2007-2013. Vous constaterez à cet égard, à la lecture de rapport, l'apport décisif du programme opérationnel plurirégional Loire (FEDER), en termes stratégiques comme financiers. C'est aussi le 30ème anniversaire de la création de notre Établissement, par arrêté ministériel du 22 novembre 1983. Trente ans après, l'Établissement public Loire reste une agrégation de volontés, celles de ses collectivités membres, d'être en capacité d'agir à l'échelle pertinente que constitue le bassin de la Loire et ses affluents et de porter, à cette échelle, des maîtrises d'ouvrage nécessaires et utiles. Les témoignages recueillis montrent que les principes qui sous-tendent l'action de l'Établissement n'ont pas varié au fil du temps. Ils tiennent à la géographie et à l'histoire de la Loire et ses affluents, à un principe partagé, la solidarité de bassin, dans le respect de l'intérêt à agir de chacun ; à une volonté, indispensable, de transcender ce qui divise, les clivages politiques comme les frontières administratives, de surmonter ce qui fragilise l'action publique, les visions à courts termes comme les dérives bureaucratiques.

Dans un contexte socio-économique très difficile, ce socle de principes partagés est un atout important. Il doit permettre de continuer d'agir, ensemble, afin de réduire les vulnérabilités des territoires de notre bassin qui hypothèquent leur compétitivité, et de réaliser de nouvelles économies d'échelle. Facteur de stabilité, il facilite la prise en compte d'incertitudes, avec en particulier l'identification et mise en œuvre de mesures d'adaptation d'ordre fonctionnel et institutionnel. Compte-tenu des évolutions législatives avec, notamment, la création de la compétence « Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI) » et la réforme de l'organisation territoriale, l'Établissement public Loire va devoir innover pour répondre à de nouvelles sollicitations et conserver un haut niveau de service rendu dans ses métiers d'hydraulicien et de développeur territorial.

Chères et chers collègues, l'Établissement est depuis trente ans un acteur de bassin de référence en matière de prévention des inondations. La gestion de ses ouvrages stratégiques de Naussac et de Villerest, comme le portage technique de SAGE couvrant une diversité de territoires font aussi de lui un acteur de bassin dans le domaine de la gestion qualitative et quantitative de la ressource en eau. C'est également à l'échelle du bassin que s'inscrit son implication en faveur de la recherche, du développement et de l'innovation.

La pertinence de la gestion par bassin versant, la seule à même de générer de la cohérence, n'est plus à démontrer. Dans ce contexte, il appartient à chacune de nos collectivités d'utiliser au mieux les savoir-faire développés par l'Établissement, son expertise, sa capacité à porter des maîtrises d'ouvrage, et de contribuer à le rendre toujours plus performant et efficace.

Je vous remercie de votre soutien.
Bonne lecture.

30 août 2014

Le Président
Jean-Pierre LE SCORNET

EXPLOITATION
DES OUVRAGES

PRINCIPALES ACTIONS

- Campagne de soutien d'étiage la plus faible depuis la mise en service des deux ouvrages
- Développement d'une version internet du logiciel de gestion des étiages
- Gestion d'évènements de risque de crue en mai et juillet, en raison d'évènements pluviométriques importants et en application de la réglementation
- **Naussac :** examen technique préalable à la revue de sûreté
- **Villerest :** validation de la revue de sûreté, fin de travaux de reprise de l'étanchéité des vannes 2 et 4 et débatarrage

Zoom sur...

Conçu pour soutenir les débits de l'Allier et de la Loire, l'ouvrage de Naussac situé sur un affluent de l'Allier, le Donozau, est soumis aux crues de ce bassin versant de faible surface (50 km^2).

Les évolutions réglementaires ont conduit à revoir l'estimation de la crue maximale du Donozau à prendre en compte pour le dimensionnement de l'ouvrage. Le scénario retenu consiste à considérer que la retenue est pleine et qu'il survient une crue décamillénale (ayant un risque sur 10.000 d'arriver chaque année), en remplacement de la fréquence centennale (un risque sur 100).

Cette hypothèse conduit à accroître la capacité d'absorption de ce type de crue par la retenue, par un léger abaissement de niveau d'exploitation variable suivant les saisons ; ceci sous le contrôle des services du Préfet de la Lozère.

PRÉVENTION
& RÉDUCTION DU RISQUE INONDATION

PRINCIPALES ACTIONS

- Animation de la plateforme Prévention des inondations du plan Loire
- Réduction de la vulnérabilité aux inondations des activités économiques du bassin de la Loire et ses affluents : 2.154 diagnostics réalisés (2.082) ou en cours (72) au 31 décembre. 450 entreprises ayant marqué leur intérêt pour la mise en place de mesures
- 15 collectivités engagées dans l'initiative commune de réalisation de Plans de Continuité d'Activité (équipements et services)
- Appui aux communes pour l'élaboration de leurs Plans Communaux de Sauvegarde : 441 bénéficiaires depuis 2007
- Appui technique aux communes pour le recensement et la matérialisation des repères de crue : 43 communes aidées, 60 sites équipés, 155 en cours
- Appui aux collectivités propriétaires ou gestionnaires de digues : recensement d'une centaine de tronçons de digues répartis sur 12 départements pour un linéaire total de 190 kilomètres gérés par une quarantaine de gestionnaires
- Restitution des résultats de l'étude globale de réduction du risque inondation du bassin versant du Loir : 32 propositions d'actions concertées
- Restitution des résultats de l'étude des vals de Loire dans les départements du Cher et de la Nièvre : 33 propositions d'actions concertées
- Préparation et lancement de l'étude des vals de Loire dans le Giennois

Zoom sur…

Sur les 33 actions concertées et définies dans le cadre de l'étude des vals de Loire dans les départements du Cher et de la Nièvre, plusieurs ont pu d'ores et déjà être conduites en 2013 sur ce territoire.

On signalera pour l'essentiel : l'appui aux 17 communes riveraines de la Loire concernées dans le département de la Nièvre, pour le renfort du caractère opérationnel de leur Plan Communal de Sauvegarde (PCS) ; la mise en œuvre et l'animation d'un exercice de sécurité civile « inondation » de grande ampleur associant les 37 communes concernées, les services de l'Etat et des collectivités, les services de secours, ainsi que des acteurs économiques, associations, etc. ; un appui au développement du pastoralisme dans le lit de la Loire dans le Cher et dans la Nièvre, destiné à contribuer à l'entretien de la végétation ; un appui au projet de mise en place d'une déviation et d'un nouveau franchissement de la Loire à La Charité-sur-Loire ; la réalisation d'un outil cartographique dynamique destiné à anticiper les coupures de routes en cas d'inondation.

STIMULATION
DE LA RECHERCHE/DONNÉES/INFORM@TION

PRINCIPALES ACTIONS

- Tenue à Bruxelles (22 et 23 mai) d'une réunion de travail de la plate-forme RDI réunissant une cinquantaine participants
- 7ème Rendez-vous annuel entre la communauté scientifique et les gestionnaires ligériens (18 septembre à Orléans)
- Contribution du Conseil scientifique du plan Loire : 1 réunion tenue, avec plus de 140 avis rendus depuis 2007
- 12 nouveaux projets de recherche co-financés par l'Europe (FEDER), dont 6 également par l'Établissement. Soutenance de 3 thèses
- 12 projets d'acquisition de données co-financés par l'Europe (FEDER)
- Plus de 1 million de visiteurs sur **www.plan-loire.fr** depuis 2007

Zoom sur...

Organisée à Orléans le 18 septembre, en lien avec le Festival de Loire, la 7ème édition du Rendez-vous annuel entre chercheurs et gestionnaires était parrainée par le Comité des Régions de l'Union Européenne et placée sous le haut patronage du Parlement européen. La journée a suscité une importante participation, avec près de 200 chercheurs, gestionnaires, élus, techniciens, acteurs associatifs, venus de l'ensemble du bassin fluvial et plus largement de France, du Royaume-Uni et d'Allemagne. Elle a mis l'accent sur les résultats de la centaine de travaux de recherche soutenus ainsi que sur la richesse des interactions opérationnelles entre chercheurs et gestionnaires du bassin fluvial.

Mention peut être faite également de l'édition de nouveaux documents venant renforcer la valorisation de travaux, le partage de la connaissance. Il s'agit notamment de la conception et la diffusion de 5 premiers livrets de vulgarisation de projets de recherche ainsi que du tome 2 de « Portraits de projets » (les 2 tomes réunissant au total 90 fiches de présentation des projets) et de la réalisation d'une exposition retraçant la vie de la plate-forme RDI.

AMÉNAGEMENT
& GESTION DES EAUX

PRINCIPALES ACTIONS

- Formulation d'avis en tant qu'EPTB : questions importantes et calendrier de révision du SDAGE Loire-Bretagne, PLAGEPOMI 2014-2019, SAGE Yèvre-Auron et Layon-Aubance, DIG relative au programme de travaux de restauration et d'entretien des cours d'eau des bassins versants de l'Auron et de l'Airain
- Organisation de la 3ème conférence des Présidents de CLE des SAGE portés par l'Etablissement et de ses délégués dans les CLE du bassin de la Loire et ses affluents
- Portage de 6 SAGE :
  - Val Dhuy-Loiret : poursuite de la mise en œuvre
  - Loir : adoption du projet de SAGE
  - Cher amont : adoption du projet de SAGE
  - Allier aval : rédaction du projet de SAGE
  - Cher aval : approbation des scénarii alternatifs et rédaction de la stratégie
  - Sioule : reprise du portage du SAGE avec le recrutement de l'animatrice
- Accord pour le portage du SAGE Yèvre-Auron
- Réalisation des études de restauration de la continuité écologique dans la Nièvre et en Lozère
- Maîtrise d'ouvrage des opérations de repeuplement en saumons du bassin de la Loire ayant contribué au retour de 934 saumons comptabilisés au droit de l'ensemble des stations de comptage (4ème meilleure année de retour depuis 1997)

Zoom sur...

Cette année a été consacrée à la finalisation de 2 études visant à proposer des scénarios techniques favorisant le rétablissement de la continuité écologique.

La première concernait 3 ouvrages (Panneçot, Fleury et Cœuillon), propriété du Conseil Général de la Nièvre, situés sur l'axe Aron. Les 3 phases de réflexions ont permis de proposer et de comparer différentes solutions d'aménagements. Afin d'affiner les caractéristiques techniques des dispositifs de franchissement proposés, des investigations complémentaires devraient être réalisées.

La seconde consistait à mener, en réponse à la sollicitation de la Direction Départementale des Territoires de la Lozère, une action coordonnée sur 11 ouvrages situés sur l'Allier, le Chapeauroux et le Grandrieu. Au terme de cette étude, chaque propriétaire d'ouvrage diagnostiqué s'est vu remettre un rapport présentant les scénarios d'aménagement possibles ainsi qu'une analyse de leurs impacts hydrauliques, écologiques ainsi que sur les usages associés.

VALORISATION
DU PATRIMOINE & DEVELOPPEMENT

PRINCIPALES ACTIONS

- 24 projets à caractère patrimonial et 20 projets Classes Loire (soit 1.157 élèves) soutenus par l'Établissement.
- Projet de réserve naturelle régionale « Haute-Vallée de la Loire » : poursuite de la démarche de concertation, intégrant l'analyse réalisée sur les services rendus par les écosystèmes.

Zoom sur...

Dans le cadre de la démarche de classement en réserve naturelle régionale du site de la « Haute vallée de la Loire » et afin d'enrichir le diagnostic du territoire ainsi que de faire émerger des propositions concertées en matière de gestion et de réglementation en lien étroit avec les acteurs locaux, l'Établissement a organisé deux séries d'ateliers réunissant quelques 150 participants. Ils ont permis d'avancer de façon concrète sur des orientations de gestion pour l'agriculture, la gestion forestière, les activités de chasse et de pêche ainsi que le volet tourisme et développement.

À noter le partenariat avec la Fédération départementale des Associations Agréées pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques de la Haute-Loire, afin de contribuer à une bonne gestion des aspects piscicoles et halieutiques sur les linéaires concernés sur le site de Serre de la Fare. L'objectif étant la promotion de la pêche de loisirs, l'engagement de démarche de labellisation de parcours de pêche, le développement d'animations de sensibilisation, de réalisation de suivis piscicoles.

www.eptb-loire.fr

Connectez-vous au Rapport d'activité 2013

2013 en chiffres

Engagement

2007	10 996 546 €
2008	12 933 367 €
2009	15 649 105 €
2010	20 981 052 €
2011	27 945 848 €
2012	23 663 004 €
2013	22 357 291 €

Mandatement

2007	10 593 278 €
2008	14 686 061 €
2009	16 941 763 €
2010	14 919 867 €
2011	21 634 649 €
2012	18 414 220 €
2013	16 905 561 €

Taux d'engagement par rapport au taux moyen 2007-2013

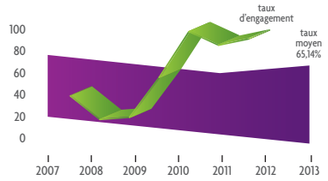

2007	49,48 %
2008	40,96 %
2009	43,30 %
2010	64,04 %
2011	89,25 %
2012	85,48 %
2013	90,11 %
taux moyen	65,14 %

Taux de mandatement par rapport au taux moyen 2007-2013

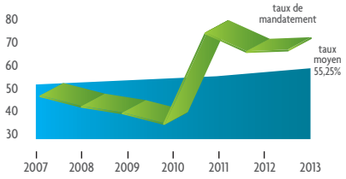

2007	47,66 %
2008	46,51 %
2009	46,88 %
2010	45,54 %
2011	69,09 %
2012	66,52 %
2013	68,14 %
taux moyen	55,25 %

Réduction de la contribution des collectivités membres

2013	2 924 450 €
2012	2 935 828 €
2011	3 042 303 €
2010	3 131 770 €
2009	3 184 710 €
2008	3 399 395 €

Maîtrise de l'évolution du montant de la redevance

2013	3 842 858 €
2012	3 842 858 €
2011	3 855 039 €
2010	3 885 500 €
2009	3 773 200 €
2008	3 832 555 €
2007	3 830 883 €

Mobilisation de cofinancements (hors subventions des collectivités membres)

2013	1 836 369 €
2012	3 549 708 €
2011	2 079 379 €
2010	3 041 771 €
2009	2 258 485 €
2008	1 550 785 €
2007	2 065 027 €
2006	1 028 296 €

Montants effectivement perçus

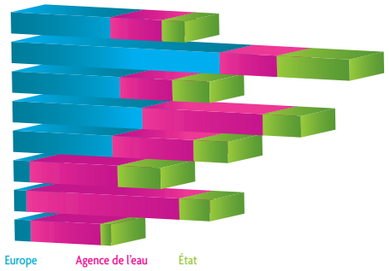

www.eptb-loire.fr